

DEMANDE DE POINT D'EAU POUR DÉSINFECTION

Document à retourner à la Direction Eau et Assainissement
(10 jours ouvrés avant la désinfection)

JE SOUSSIGNÉ(E),

Société ou organisme Autre (préciser)

Raison sociale :

N° SIRET (si société, organisme, copropriété) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (Attention : obligatoire)

Si administrations publiques, n° d'engagement* : code service* :

Adresse : N° : Rue :

Bât. : Étage : Apt n :

Code Postal : VILLE :

☎ : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ 📧 : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ @ :

Adresse de facturation : N° : Rue :

(si différente) Bât. : Étage : Apt n :

Code Postal : VILLE :

INFORMATIONS RELATIVES À L'INTERVENTION

Lieu desservi : N° : Rue :

Code postal : VILLE :

Date de pose et dépose du compteur: Du : Au :

PIÈCES À FOURNIR

- Le formulaire rempli et signé
- Un plan permettant la localisation précise du point d'eau à poser



L'arrivée d'eau (point amont) devra être obligatoirement un PEHD Dn 50, dans le cas contraire le compteur ne sera pas posé.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

FACTURATION

- Le volume d'eau relevé à l'issue de la désinfection selon les tarifs en vigueur,
- La pose et la dépose du compteur selon la délibération tarifaire en vigueur,
- L'analyse d'eau : à partir de la deuxième analyse ou en cas de déplacement infructueux selon la délibération en vigueur.

Fait à Le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Signature(s) :

Cadre réservé au Service

Contrat n°

Reçu le :